

Sujet: [INTERNET] A l'attention de Madame Monique DREUX

De : Patrick MAURENS <directimmobilier@wanadoo.fr>

Date : Mon, 18 Dec 2017 15:03:39 +0100 (CET)

Pour : pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr

Objet: expropriation publique, commune de FOIX, création d'une liaison entre le parking du champ de Mars et le parking de la Vigne

Madame,

Je reviens vers vous pour vous apporter des précisions et d'autres propositions:

1)une liaison pour piétons seulement:

elle pourrait n'être que piétonnière et si la liaison est réalisée côté Sud un aménagement serait envisageable avec l'entrée du cimetière après démolition de la conciergerie. La liaison pourrait aussi être envisagée sur le passage existant au milieu de l'immeuble HACHAGUER. Elle serait suffisante et visible et ne nuirait pas à la fluidité des véhicules circulant sur l'avenue du général de Gaulle.

2)une liaison pour véhicules et piétons:

la création de la voie de liaison envisagée côté Nord est dangereuse pour les véhicules, les cyclistes et les piétons car, en angle de bâtiment, la visibilité sera réduite et circonstance aggravante pour la sécurité, l'accès sera en pente. Cette solution créera un frein à la fluidité de la circulation, des ralentissements voire plus...

La liaison côté Sud permettrait une meilleure visibilité et aussi l'aménagement d'un pan coupé pour une meilleure insertion sur l'avenue.

Mais la solution la plus sécuritaire serait d'inverser le sens de circulation (entrée par l'avenue du général de gaulle-sortie par le boulevard Mitterand) cela respecterait la liaison souhaitée entre les deux parkings et faciliterait le repérage de l'entrée du parking de la Vigne ce qui n'est pas le cas dans le projet communal proposé.

J'ai fini... et je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Patrick MAURENS.